



Le mot du Maire



Chères Mervaloises, chers Mervalois,

Vous avez récemment reçu dans vos boîtes à lettres un tract de l'association « Les Amis de Touramont ». Ces personnes, qui ne veulent pas d'un lotissement en face de chez eux, ont saisi le tribunal administratif de Besançon pour obtenir l'annulation du permis d'aménager du futur lotissement de Touramont. Cette affaire étant désormais dans les mains de la justice, je ne souhaite pas polémiquer davantage sur les propos tenus par les membres de cette association. Néanmoins, je tiens à dire que :

- Il est vrai que nous avons payé, à la SODEB, une étude de faisabilité pour ce futur lotissement. Cette étude est incontournable dans la réalisation d'un lotissement. Nous ne pouvions pas y échapper.*
- Né à Meroux, j'aime passionnément mon village. Depuis que je suis élu maire, je n'ai porté, avec mes collègues du conseil municipal, que des projets visant à un développement harmonieux et concerté de notre commune. Nous les menons avec transparence, avec toujours le souci de la bonne gestion de nos finances.*

Thierry Manton, directeur en charge des CM à l'école du Vieux Tilleul, et Françoise Pasteur, enseignante en charge des CP, ont décidé de prendre leur retraite en cette fin d'année scolaire. Une page se tourne... De nombreux

enfants du village ont de multiples et beaux souvenirs avec ces enseignants qui ont marqué, de façon indélébile, leur passage dans notre école. Nous avons fortement apprécié leur professionnalisme et la qualité des relations qui, au fil du temps, se sont instaurées entre nous. Je n'oublie pas non plus que Thierry a été le premier adjoint de notre commune lors de mon premier mandat. Je veux ici, adresser à ces deux professeurs des écoles, mes remerciements les plus sincères pour leur magnifique investissement au service de notre jeunesse.

Je souhaite la bienvenue aux enseignantes nouvellement nommées et je souhaite aussi une pleine réussite à Magali Ganzer dans sa nouvelle charge de direction de notre école.

Une solide équipe d'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) va proposer à nos enfants de belles activités lors du mois de juillet. Le club ados va, de son côté, partir une semaine en camp d'été. Nous souhaitons à tous ces jeunes de vivre pleinement ces plaisirs partagés.

Depuis quelques semaines, nous avons dans notre région une météo estivale qui nous donne un agréable parfum de vacances. Que vous restiez à Meroux-Moval, ou que vous partiez quelques jours loin de notre village, je souhaite à chacune et à chacun de vous de reposantes vacances et des moments privilégiés en famille ou entre amis.

Votre TU aussi se met en vacances. Vous le retrouverez à la mi-septembre.

Très cordialement,

*Stéphane Guyod,
Maire de Meroux-Moval*

Horaires de la Mairie

Horaires inchangés mais
attention secrétariat
fermé les samedis 15 et
22 juillet et les samedis
19 et 26 août



L'activité convient à tous les publics de 10 à 77 ans. Sportifs ou non, jeunes et moins jeunes, chacun peut y trouver son compte ! Le tarif est fixé à 60€ par trimestre (10 séances) pour les adultes et 25€ pour les jeunes de 10 à 17 ans informations et inscriptions auprès de Clarisse au 07 83 58 86 16 ou en Mairie.

YOGA

Connaissez-vous le Yoga ? Le mot Yoga signifie unir, union, communion.

Le Yoga permet de relier tous les pouvoirs du corps, de l'esprit et de l'âme pour trouver l'équilibre et considérer tous les événements de la vie de façon paisible. Les asanas apportent la solidité, la santé et la légèreté des membres. Une posture stable et belle donne de l'équilibre mental et empêche l'esprit d'être inconstant. Les asanas ne sont pas de simples exercices de gymnastique, ce sont des postures. En pratiquant le yoga, vous développez la souplesse, l'équilibre, l'endurance et gagnerez une grande vitalité. Ses postures sont destinées à exercer chaque muscle, chaque nerf, et chaque glande du corps. Ils procurent un physique agréable, souple et fort, sans excès de muscles et garantissent le corps contre la maladie. Ils dominent la fatigue et apaisent les nerfs.



Le tarif est fixé à 60€ par trimestre (10 séances).

Barbara Garcia, vous propose des séances de yoga à compter du 21 septembre, les jeudis de 20h00 à 21h00 à Meroux-Moval Renseignements et inscriptions auprès de Barbara Garcia au 06.77.75.19.56, par mail à barbara@yogakaladvaita.com ou sur le site <http://www.yogakaladvaita.com/centres/belfort>

Nouveau : Ateliers collectifs Sophrologie

Vous souhaitez vous relaxer, mieux dormir sans médicament, booster votre moral, mieux vous préparer à passer un examen (examens médicaux, scolaire, accouchement, permis de conduire...), apprendre à gérer votre stress et vos émotions, les phobies, gérer les effets secondaires d'une maladie ; venez découvrir les séances collectives de sophrologie ! Véronique vous propose des séances collectives les lundis de 18h30 à 19h30 en salle Part'Âges, dès le 11 septembre 2023 (1ère séance découverte gratuite). Inscriptions au trimestre 10€ par séance. Renseignements et inscriptions auprès de Véronique Thévenot – Sophrologue : 06 52 22 51 23 / mail : verosophro90@gmail.com



VIE SCOLAIRE

Rentrée 2023-2024

Une page se tourne dans notre Ecole Communale. En cette fin d'année scolaire, Mme PASTEUR enseignante et M. MANTION directeur font valoir leur droit à la retraite après des années de service dans l'Education



Nationale. Nous leur souhaitons comme il se doit une "bonne et heureuse retraite".

Cela implique une réorganisation avec de nouvelles affectations. Mme

GANZER a été nommée sur le poste de directrice et se charge, avec sa nouvelle équipe, de réorganiser les trois classes afin d'assurer une prise en charge optimale pour le bien des enfants de la commune.

Les deux postes vacants seront remplacés par un temps plein et deux mi-temps (à ce jour un mi-temps n'est pas encore nommé). La répartition définitive sera affichée au panneau d'affichage de l'école et communiqué par Illiwap et sur le site de la commune.

JEUNESSE

Inscriptions restauration scolaire et périscolaire, rentrée 2023-2024

Les dossiers d'inscriptions et toutes les informations nécessaires pour la rentrée prochaine sont disponibles en téléchargement sur le site de la commune. www.meroux-moval.fr ou en mairie aux horaires d'ouverture au public. Inscriptions jusqu'au 18 août 2023.



ACTIVITES

SMOVEY

Chaque jeudi au Fort de Meroux-Moval, à compter du 21 septembre, deux séances vous sont proposées : Smovey Fitness : de 18h30 à 19h30 et Smovey détente : de 19h30 à 20h30.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Comité des fêtes de Meroux-Moval

Le vide-greniers organisé par le comité des fêtes de Meroux-Moval aura lieu le dimanche 17 septembre 2023 autour de la Mairie.

Le prix est fixé à 11 euros les 5 mètres.

Petites restaurations et buvette sur place.

Inscriptions au 06.73.43.11.62

Souvenir et Amitié

Suite à la reconstitution du 8 mai dernier organisée par l'association Souvenir et Amitié différentes personnes du village ont demandé les noms et prénoms des enfants du village qui étaient partis se mettre à l'abri en suisse du 23/09/1944 au 08/11/1944 grâce au courage et au mérite de 2 familles : VIELLARD ET BURRUS responsables de la Croix Rouge.

Après quelques recherches en voici la liste :

| | |
|-----------------------|------------------------|
| -GRANDJEAN Jaqueline | -BOURQUARD Berthe |
| -MOUHAT Claude | -BOURQUARD Marie Odile |
| -MOUHAT Marie Thérèse | -GRESSOT Geneviève |
| -MOUHAT Camille | -GRESSOT Jeanine |
| -BIGEARD Rose | -GRESSOT Anne Marie |
| -DEPREZ Bernadette | -JACQUES Georgette |
| -MALIVERNAY Paulette | -BIGEARD Monique |
| -EBRO Eliane | -PERRIN Marcel |

COMMISSION TRAVAUX

Travaux réalisés pour 2022, projection 2023

Suite à la réunion de la commission travaux voici un résumé des travaux 2022 :

- Travaux sécuritaires rue de la Liberté/ rue de Charmois
- Installation PMV rue de la Liberté
- Rénovation de l'éclairage public, phase 2
- Etude de faisabilité des travaux au fort



Projection 2023 :

- Travaux de démolition de la ferme Behra dans les prochaines semaines
- Rénovation de l'éclairage public, phase 3
- Remise en place de la stèle au cimetière
- Coupole du fort
- Etude pour aménager la rue des Chenevières

FLEURISSEMENT



Le passage du jury départemental des villes et villages fleuris au sein de notre commune se fera entre le 17 et 21 juillet 2023.

VIGILANCE, C'EST LES VACANCES

Opération Tranquillité Vacances

L'Opération Tranquillité Vacances est un service de police et de gendarmerie qui propose de veiller sur votre domicile pendant des absences prolongées et de vous prévenir en cas d'anomalie. La surveillance est assurée par des patrouilles effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le week-end.

Le dispositif fonctionne dans tous les départements français. L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires. La durée d'absence ne peut excéder 1 an.

Comment s'inscrire ?

Pensez à vous inscrire quelques jours avant votre départ, que ce soit sur place ou en ligne.

Pour l'inscription sur place, (gendarmerie de Belfort, 1 avenue Jean Moulin) vous devez vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour s'inscrire en ligne rendez-vous sur le site service - public.fr

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Entretien des haies et arbustes en limite de terrain

Nous prenons tous plaisir à nous promener dans les rues de notre village. Il est parfois difficile de marcher sur certains trottoirs très étroits du fait de la végétation un peu envahissante (notamment avec une poussette, un fauteuil pour personne à mobilité réduite...)

Merci de veiller à ce que les haies et arbustes en limite de vos propriétés soient taillés afin de ne pas réduire la voie publique (trottoir et/ou rue). La sécurité pour tous les usagers peut être compromise et votre responsabilité engagée.

LA VIE AU VILLAGE

Don du sang

Le vendredi 4 août, tendez le bras et sauvez des vies ! Venez nombreux à l'espace Part'Âges de 16h à 19h. Réservez de préférence votre rendez-vous sur dondesang.efs.fr



ETAT CIVIL

Décès :

- Mme BEHRA née GRESSOT Marguerite décédée le 16 juin 2023

Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille endeuillée.



Participation Citoyenne

Le dispositif de Participation Citoyenne évoqué dans le numéro de mars est à présent en place, il ne manque plus que la signalétique qui sera installée aux différentes entrées de la commune dès la réception des panneaux commandés.



Les référents pour la commune sont :

- *BESANCON Rémi* 03 84 56 03 90
- *BOHEME Christelle* 06 99 22 63 93
- *DOGLIO Patrick* 03 84 56 03 05
- *GUYON Daniel* 06 14 13 20 71
- *PARISOT Claude* 07 89 08 12 25

| Comment signaler un comportement suspect ? | Comment aider efficacement la gendarmerie ? |
|--|---|
| <p>En cas d'urgence, toujours composer le 17 !!!</p> <p><i>Citoyen témoin d'une infraction en cours :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dire aux gendarmes que vous résidez dans une commune « participation citoyenne » - Décrire les personnes, véhicules ou circonstances avec le plus de précisions possibles - Surveiller de loin jusqu'à l'arrivée de la gendarmerie...rappeler si les choses évoluent <p>S'il n'y a pas d'urgence</p> <p><i>Recueil et transmission des comportements ou situations « suspects » à un référent de la commune :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rôdeurs à pieds - Véhicules circulants à faible allure en repérage ou stationnant dans un coin isolé ou dissimulé - Appels téléphoniques douteux - Démarcheurs trop entreprenants etc.... | <p>Réflexes du référent de la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être attentif à la vie de la commune - Rassurer - Être réactif pour transmettre un maximum d'informations en temps réel - Être facilement joignable - Adopter des automatismes pour signaler des faits - S'identifier comme référent de la commune en contactant la gendarmerie |

IMPORTANT : Référents et habitants d'une commune ne disposent d'aucun pouvoir de police

1. **Ne pas dépasser son champ d'action** : bons réflexes d'attention – ne pas surveiller la vie des voisins (traiter les comportements et faits « anormaux ») – n'effectuer ni patrouille de surveillance ni contrôle.
2. **Ne pas se mettre en danger** : ne pas essayer d'interpeller ou de poursuivre un suspect – ne pas s'approcher d'une maison ou d'un véhicule où un délit a été commis ou est en cours d'exécution ⇒ **composer le 17**